

4^e CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 31 MARS 2022
PARIS OU À DISTANCE



ASSURANCE EMPRUNTEUR

Loi Lemoine ou le bouleversement de l'assurance
emprunteur et les nouvelles pratiques 2022



Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou **DISTANCIEL**
au choix



Nombre de places
en présentiel limité



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation

 Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance
@EfeJuridique

La proposition de loi de **Patricia Lemoine** vient d'être adoptée en commission mixte paritaire le 3 février. **Il est donc essentiel d'anticiper les impacts profonds de ce nouveau texte.** Entre le droit à une **résiliation infra annuelle**, la **suppression du questionnaire santé** pour les prêts inférieurs à 200 000 € ou la **réduction du droit à l'oubli de 10 à 5 ans...** **Nous avons réuni tous les acteurs majeurs de l'assurance emprunteur** pour faire un point complet sur toutes les nouveautés en matière d'assurance emprunteur.

Ainsi la **4^e Conférence d'Actualité de l'Assurance Emprunteur** rassemblera tous les spécialistes de la matière, avec la présence de l'ACPR et du CCSF afin de vous faire bénéficier de leurs différents points de vue sur la réforme et des nouvelles pratiques 2022.

Cette conférence aura lieu en présentiel dans un hôtel au cœur de Paris mais également en distanciel.

POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances et de réassurance, mutuelles, cabinets de courtage, agents généraux, établissements de crédit, établissements bancaires et financiers, cette formation s'adresse aux :

- Directeurs juridiques
- Juristes
- Compliance Officers, Responsables conformité
- Directeurs développement
- Directeurs techniques, Actuaires
- Avocats

POURQUOI ?

- Proposition de loi Lemoine : maîtrisez la résiliation infra annuelle, le nouveau cadre du questionnaire médical et du droit à l'oubli
- Anticipez les futures pratiques de marché en matière de tarification et de garanties suivant la loi Lemoine
- Souscription et changement d'assureur : quels doivent être les points d'achoppement et de vigilance ?
- Quel nouveau contenu pour les garanties et comment les rendre compréhensibles pour les assurés ?
- Quel point de vue de l'ACPR sur les nouvelles pratiques en matière d'assurance emprunteur
- Recommandation du CCSF du 12 octobre 2021 : que impact sur vos pratiques ?

COMMENT ?



Si vous assistez à cette formation **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la formation
- d'échanges directs avec les experts assurant la formation
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

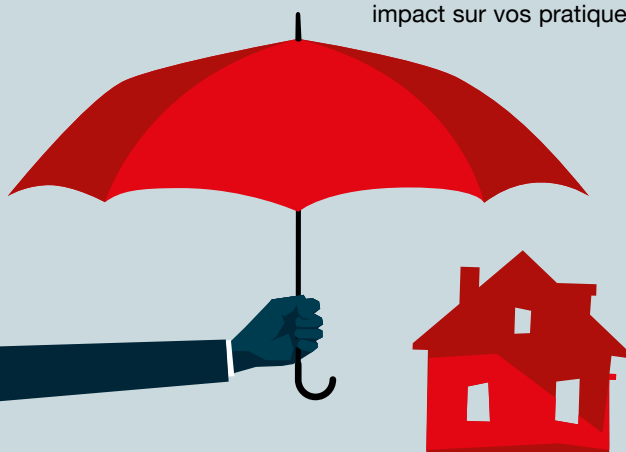
Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la formation afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette formation **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la formation
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes.

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la formation se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



LES ACQUIS

- Maîtrisez les nouveaux textes et les dernières décisions en matière d'assurance emprunteur
- Faites le point sur les nouvelles pratiques 2022

JEUDI 31 MARS 2022

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Luc Mayaux**

Professeur de droit privé - **UNIVERSITÉ DE LYON 3**
Directeur de l'Institut des assurances de Lyon

9h00 Allocution d'ouverture par le Président de séance

9h05 Proposition de loi Lemoine adoptée : anticipez les impacts de la réforme de l'assurance emprunteur

- Faites le point sur le nouveau cadre légal de la résiliation infra annuelle, de la suppression du questionnaire médical, et du droit à l'oubli
- Recommandation du CCSF : quels impacts dans votre pratique ?

Luc Mayaux

9h30 État du marché en assurance emprunteur et impact de la réforme de l'assurance emprunteur : quelle évolution des tarifs et des garanties ?

- Loi Lemoine : quels impacts opérationnels de la résiliation infra annuelle ?
- La question de l'abandon du questionnaire médical : quels volumes concernés ? Quelles contraintes ? Mesurez les conséquences et perspectives dans votre activité
- Pour le moment, un marché qui continue à grossir, mais où la part de marché banques / alternatifs évolue peu
- Quelle évolution anticiper des garanties avec la réforme ?
- Des tarifs de plus en plus compétitifs ?

David Echevin

CEO

ACTELIOR

10h30 Souscription et changement d'assureur : quels sont les points d'achoppement et de vigilance dans la pratique ? Quelles conséquences de la loi Lemoine ?

Tarification : quels problèmes posés par la tarification ? Comment déterminer la tarification la plus juste et la plus adaptée ? Quels tarifs pour quel type de clientèle ?

Isabelle Delange

Directrice Générale

SECURIMUT

11h30 Café-Networking

11h45 Quel contenu pour les garanties et comment les rendre compréhensibles pour les assurés ?

- Invalidité, incapacité de travail et PTIA

Raphaëlle Bertholon

Secrétaire Nationale

CFE-CGC

12h30 Déjeuner

14h00 Réforme de l'assurance emprunteur : quelle place pour le parcours digital ?

Stéphane Soudeix

Président

CBP

14h45 Les derniers travaux du CCSF en matière d'assurance emprunteur et la recommandation du 12 octobre 2021

Corinne Dromer

Présidente

CCSF

15h30 Quel est le point de vue de l'ACPR sur l'assurance emprunteur ?

Patrig Herbert

Service de contrôle 1 de la Direction du contrôle des pratiques
commerciales

ACPR

16h30 Café-Networking

16h45 Assurance emprunteur : maîtrisez toute l'actualité légale et jurisprudentielle de l'année

- Quelles nouvelles décisions en matière de devoir d'information et de conseil ?
- Déclaration de risques (questionnaire médical, droit à l'oubli...) : quel impact de la loi Lemoine ?
- Définition des garanties : quels nouveaux enjeux ?
- Exclusion de garantie...

Anne Pélissier

Professeur de Droit Privé

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

17h30 Clôture de la conférence

